

## **Postulat : pour le développement du rôle des travailleurs sociaux hors-murs en ville de Lausanne**

Les travailleurs·euses sociaux·ales hors murs jouent un rôle crucial de proximité et de promotion du lien social avec les habitant·e·s des quartiers, en particulier les jeunes.

Dans un nombre significatif de villes en Suisse, le métier des travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) s'est développé. A Genève, le rôle des TSHM ont pour mission « d'initier et de stimuler des actions collectives et communautaires dans les quartiers. Ils se déplacent en fonction des zones sensibles et des endroits fréquentés par les jeunes. »<sup>1</sup> Plus précisément, le service de la jeunesse de la ville de Genève définit 4 missions pour ses TSHMs :

- Assurer une mission de prévention
- Faire le lien avec les institutions
- Fournir un accompagnement éducatif
- Offrir un suivi favorisant le dialogue, l'échange et l'intégration

Les TSHMs sont ainsi conçus comme un service que la ville offre aux jeunes, certes, mais dans la perspective d'un bénéfice à toute la population, en contribuant à restaurer le lien social et de favoriser la convivialité dans les quartiers. En 2014, la Ville de Genève disposait de 8 EPT pour les TSHM, ce qui permettait une couverture relativement correcte de la ville.

Par comparaison, le rôle et les ressources dévoués aux TSHM en ville de Lausanne semblent bien moins développés. Premièrement, les TSHM à Lausanne sont un groupe de 4 personnes pour seulement 3.6 EPT. Avec si peu de personnel à disposition, la couverture géographique doit être considérée comme au mieux médiocre. En effet, faute de moyens, l'équipe de TSHMs est contrainte de prioriser certains quartiers, délaissant donc d'autres zones de la ville où des jeunes en difficulté pourraient tout autant nécessiter un accompagnement social.

En outre, autre différence notable avec Genève, les missions des TSHM sont moins étendues et n'incluent notamment pas la prévention, l'accompagnement éducatif ou le suivi. Or, il est relativement évident que ces besoins existent également en ville de Lausanne et qu'ils ne sont actuellement pas couverts.

Le fait que les missions de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi des jeunes en difficulté ne fassent pas explicitement partie du descriptif des postes semble indiquer un flou quant à la conception même du rôle de TSHM en ville de Lausanne : s'agit-il plutôt, en premier lieu, d'une mission de *travail social* auprès des jeunes en difficulté ? Ou plutôt, en premier lieu, d'une mission d'*éveil à la citoyenneté* et de maintien du lien social auprès des jeunes ?

Autre aspect problématique, l'organisation institutionnelle entourant les TSHM amène à se poser un certain nombre de questions, car autant l'unité des correspondants de nuits que le dispositif d'animation socioculturelle de la ville assurent des missions faisant en partie doublon ou du moins qui mériteraient d'être coordonnées de manière plus réfléchie avec les TSHM. De plus, l'inscription institutionnelle des TSHM dans la délégation à la jeunesse doit aussi être questionnée, car une telle mission pourrait potentiellement s'inscrire plus efficacement dans la politique sociale au sein de la direction générale de la cohésion sociale de la ville de Lausanne.

Ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de fournir un rapport portant sur : (1) les activités et missions des TSHMs ; (2) la cohérence de l'intégration de cette unité dans l'ensemble du service et de la direction ; et (3) la coordination avec d'autres missions comparables de l'administration dont notamment la cohésion sociale, les correspondants de nuits, et l'animation socioculturelle ; 4)

---

<sup>1</sup> [Travail social hors murs | Ville de Genève - Site officiel \(geneve.ch\)](http://www.geneve.ch)

l'élargissement des missions confiées aux TSHM concernant la prévention, la réduction des risques liés aux stupéfiants, l'accompagnement du jeune ainsi que le suivi éducatif ; 5) ainsi qu'une augmentation des ressources affectées à cette activité qui semble essentielle pour une ville de la taille de Lausanne.

  
Johann Dupuis :

Anais Tinette

